



NOTRE OBJECTIF :
VOUS FORMER À LA
SÉCURITÉ AU TRAVAIL !



Avis clients
4,9/5



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

ORGANISATION DE LA FORMATION

DURÉE

Débutant - 14 heures (2 jours)
Expérimenté - 7 heures (1 jour)

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum
Être apte médicalement
Être apte au travail en hauteur

CAPACITÉ D'ACCUEIL

1 à 6 participants

RECYCLAGE

1 jour tous les 5 ans

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

En fin de formation, chaque apprenant reçoit son Attestation Individuelle de Formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non

DÉTAILS SUR LA CERTIFICATION

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail
Arrêté du 2 Décembre 1998
Circulaire DRT 99/7 du 15 Juin 1999
Décret n°2015-172 du 13 février 2015
Recommandation CNAM R.486

BUT DE LA FORMATION

Cette formation permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques indispensables pour obtenir une autorisation de conduite, permettant d'opérer en toute sécurité sur une plateforme élévatrice mobile de personnes (PEMP) des catégories A, B, C.

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel utilisant des nacelles, de travailler en sécurité selon la Recommandation CNAM R.486.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle des nacelles des catégories A, B, C.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation, les devoirs et responsabilités
- Connaître les principaux types de PEMP et les différentes catégories
- Connaître la technologie des plateformes élévatrices mobiles de personnel
- Être capable d'exploiter des plateformes élévatrices mobiles de personnel
- Connaître les risques liés à l'utilisation des PEMP
- Être capable de conduire et manœuvrer une PEMP
- Être capable d'effectuer une prise de poste, une fin de poste, les vérifications d'usage et les opérations d'entretien courant



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés,
étude de cas concrets, quiz en salle,
mise à disposition de supports pédagogiques



MODALITÉ D'OBTENTION

Évaluation des acquis (savoirs et savoir-faire) au moyen d'un QCM pour la théorie et d'une grille d'évaluation pour la partie pratique.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés dans la formation à la conduite de PEMP

PROGRAMME DE LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE 40%



Connaissances générales

- Réglementation
- Devoirs
- Responsabilités

Les plateformes élévatrices mobiles de personnel

- Les différentes catégories
- Les types de plateformes élévatrices mobiles de personnel
- L'adéquation

Technologie des plateformes élévatrices mobiles de personnel

- Les différentes sources d'énergie existantes
- Les dispositifs de sécurité, leur fonction
- Les organes de services et leur rôle
- Les composants et mécanismes, leur technologie et leur fonctionnement
- Les différents réglages du poste de conduite et leur objectif

Exploitation des plateformes élévatrices mobiles de personnel

- Les risques liés à l'utilisation des plateformes élévatrices mobiles de Personnel
- Les principales causes d'accident
- L'environnement
- Les postes de dépannage et de secours
- Les chutes de hauteur
- Le choix et le port d'EPI
- Le balisage de la zone d'évolution
- Les pictogrammes et panneaux de signalisation
- Les opérations de fin de poste
- La maintenance

Stabilité des plateformes élévatrices mobiles de personnel

- L'équilibre
- Les conditions de stabilité
- Les courbes de charges
- Le sol

PARTIE PRATIQUE 60%



Savoir-faire pratiques

- Prise de poste, mise en service et vérification
- Adéquation
- Mise en place conduite et manœuvres

Conduites et manœuvres

- Mise en place de la PEMP
- Circulation
- Déplacements
- Utilisation des commandes de secours et de dépannage

Fin de poste

- Opérations d'entretien quotidien
- La maintenance

